Nº 11F0019M au catalogue — Nº 405
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-26630-5

Direction des études analytiques : documents de recherche

Les salaires des jeunes travailleurs jusqu'à l'âge de 40 ans

par René Morissette

Date de diffusion : le 29 mai 2018

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Les salaires des jeunes travailleurs jusqu'à l'âge de 40 ans

par

René Morissette

Division de l'analyse sociale et de la modélisation
Statistique Canada

11F0019M N° 405
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-26630-5

Mai 2018

Direction des études analytiques
Documents de recherche

La série Direction des études analytiques : documents de recherche permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques et les collaborateurs. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, l'immigration, la scolarité et les compétences, la mobilité du revenu, le bien-être, le vieillissement, la dynamique des entreprises, la productivité, les transitions économiques et la géographie économique. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Tous les documents de la série Direction des études analytiques : documents de recherche font l'objet d'une révision interne et d'une révision par les pairs. Cette démarche vise à faire en sorte que les documents soient conformes au mandat de Statistique Canada à titre d'organisme statistique gouvernemental et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes méthodes professionnelles.

Tout en respectant la politique, les lignes directrices et les principes généraux du *Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor* relatifs à l'emploi du féminin dans les écrits gouvernementaux, dans les textes qui traitent de collectivités, l'emploi du masculin générique est utilisé pour des raisons stylistiques et d'économie d'espace.

Table des matières

Résumé 5
Sommaire 6
1 Introduction 7
2 Contexte 8
3 Les salaires jusqu'à l'âge de 40 ans 11
4 Les salaires jusqu'à l'âge de 34 ans 15
5 Conclusion 17
6 Tableaux 18
Annexe : Données et méthodes 27
Bibliographie 29

Résumé

Dans la présente étude, on compare les trajectoires de rémunération de plusieurs cohortes récentes de jeunes travailleurs et celles de cohortes qui sont entrées sur le marché du travail à la fin des années 1970. On combine trois versions du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO) de Statistique Canada et on étudie la période allant de 1978 à 2015. La principale constatation est que le degré de convergence des salaires des cohortes récentes de jeunes hommes avec ceux de la cohorte de 1978 dépend essentiellement des segments de la répartition des revenus qui sont pris en compte. Lorsqu'ils ont atteint l'âge de 40 ans, les jeunes hommes qui sont entrés sur le marché du travail au début des années 2000 et qui se situaient au 75e ou au 90e centile de la répartition des revenus avaient des salaires annuels plus élevés que leurs homologues qui sont entrés sur le marché du travail à la fin des années 1970. L'inverse est vrai pour les jeunes hommes qui se situaient au 25e ou au 50e centile de la répartition des revenus. Ainsi, les comparaisons des profils de rémunération selon l'âge entre les cohortes de jeunes hommes mènent à des conclusions assez différentes selon le segment de la répartition des revenus pris en compte. Par contre, peu importe le segment de la répartition des revenus utilisé, les salaires annuels à l'âge de 39 à 40 ans et les salaires annuels cumulatifs ont généralement augmenté au sein des cohortes successives de jeunes femmes salariées.

Mots clés : analyses de cohortes, jeunes, profils de rémunération selon l'âge, rémunération

Sommaire

Au cours des trois dernières décennies, les emplois à temps plein et les emplois permanents sont généralement devenus plus rares pour les jeunes. Par ailleurs, les salaires horaires réels médians des jeunes hommes salariés occupant des emplois à temps plein ont peu augmenté, voire pas du tout, du début des années 1980 au milieu des années 2010. Ces facteurs, de même que d'autres données probantes recueillies dans les médias, ont suscité des préoccupations quant au fait que les cohortes récentes de jeunes connaissent maintenant des trajectoires de rémunération moins favorables au fur et à mesure qu'elles avancent en âge que ce n'était le cas pour les cohortes précédentes il y a 40 ans.

Beaudry et Green (2000) ont examiné cette question pour la première fois au Canada il y a plusieurs années. Au moyen de cohortes de naissance synthétiques de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), ils ont démontré que les cohortes de jeunes hommes canadiens qui sont entrés sur le marché du travail entre le milieu des années 1980 et le début des années 1990 avaient des trajectoires de rémunération moins favorables que les cohortes précédentes qui sont entrées sur le marché du travail au milieu des années 1960 ou au début des années 1970. Par contre, les jeunes femmes titulaires d'un diplôme universitaire qui sont entrées sur le marché du travail au début des années 1990 affichaient des profils de rémunération selon l'âge plus favorables que leurs homologues au milieu des années 1960 ou au début des années 1970.

Dans le présent article, on revisite la question de la convergence des salaires avec ceux des cohortes précédentes, à partir de données plus récentes tirées d'ensembles de données plus importants que ceux utilisés dans les études mentionnées précédemment. On combine trois versions du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO) de Statistique Canada, lesquelles couvrent la période allant de 1978 à 2015, et on mesure les salaires annuels des jeunes travailleurs entre la fin de la vingtaine et l'âge de 40 ans.

Étant donné la taille importante de son échantillon, le FDLMO produit des mesures exactes des salaires annuels et permet d'effectuer des analyses axées non seulement sur les salaires annuels médians, mais aussi sur les salaires aux 10e, 25e, 75e et 90e centiles de la répartition des revenus. Cette caractéristique est particulièrement importante compte tenu de l'augmentation de l'inégalité des revenus observée au Canada depuis le début des années 1980.

L'étude a permis de déterminer que le degré de convergence des salaires des cohortes récentes de jeunes hommes et de ceux de la cohorte de 1978 dépend essentiellement des segments de la répartition des revenus qui sont pris en compte. Lorsqu'ils ont atteint l'âge de 40 ans, les jeunes hommes qui sont entrés sur le marché du travail au début des années 2000 et qui se situaient au 75e ou au 90e centile de la répartition des revenus avaient des salaires annuels plus élevés que leurs homologues qui sont entrés sur le marché du travail à la fin des années 1970. L'inverse est vrai pour les jeunes hommes qui se situaient au 25e ou au 50e centile de la répartition des revenus.

Cette constatation a des répercussions importantes. Elle montre que les résultats précédents concernant le recul des salaires des jeunes hommes au premier échelon et la convergence (ou l'absence de convergence) de leurs salaires avec ceux des cohortes précédentes doivent être nuancés.

La situation des jeunes femmes est plus simple. Peu importe le segment de la répartition des revenus pris en compte, les salaires annuels à l'âge de 39 à 40 ans et les salaires annuels cumulatifs ont généralement augmenté au sein des cohortes successives de jeunes salariées.

Les résultats de l'étude sont utiles pour diverses raisons. Tout d'abord, ils montrent clairement que, collectivement, les jeunes hommes ont affiché un ensemble diversifié de tendances, au fur et à mesure qu'ils progressaient dans leur carrière, selon la position qu'ils occupaient dans la répartition des revenus. Ainsi, les résultats font ressortir l'utilité de grands ensembles de données, qui permettent des analyses rigoureuses à la queue de la répartition des revenus. En deuxième lieu, les chiffres fournis dans l'étude permettent de quantifier la mesure dans laquelle la participation croissante des jeunes femmes au marché du travail a fait augmenter leurs salaires cumulatifs au cours des dernières décennies. Ils contribuent à améliorer la compréhension du marché du travail des jeunes sur ces deux aspects.

1 Introduction

Les changements dans les perspectives d'emploi des jeunes et dans leurs transitions vers l'âge adulte ont suscité beaucoup d'attention au cours des dernières années au Canada. Plusieurs études ont documenté l'évolution des salaires, des taux d'emploi et des types d'emploi des jeunes hommes et des jeunes femmes. D'autres recherches ont démontré que des événements clés de la vie, comme la fin des études, le départ du domicile des parents, le mariage et la formation d'une famille, se produisent maintenant plus tard que dans les années 1970.

L'une des principales constatations découlant des études antérieures est que le marché du travail des jeunes a changé à plusieurs égards depuis le milieu des années 1970. Pour les jeunes qui ne fréquentent pas l'école, les emplois à temps plein sont généralement devenus plus rares qu'ils ne l'étaient au milieu des années 1970 (Morissette, Hou et Schellenberg, 2015). En outre, le pourcentage d'emplois à temps plein permanents a diminué (Morissette, 2016)[1]. En troisième lieu, les salaires horaires réels médians des jeunes hommes salariés occupant des emplois à temps plein ont peu augmenté, voire pas du tout, du début des années 1980 au milieu des années 2010[2]. Ces facteurs, de même que d'autres données probantes recueillies dans les médias, ont suscité des préoccupations quant au fait que les cohortes récentes de jeunes connaissent maintenant des trajectoires de rémunération moins favorables au fur et à mesure qu'elles avancent en âge que ce n'était le cas pour les cohortes précédentes il y a 40 ans.

Beaudry et Green (2000) ont examiné cette question pour la première fois au Canada il y a plusieurs années. À partir de cohortes de naissance synthétiques de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), ils ont démontré que les cohortes de jeunes hommes canadiens qui sont entrés sur le marché du travail entre le milieu des années 1980 et le début des années 1990 avaient des trajectoires de rémunération moins favorables que les cohortes précédentes qui sont entrées sur le marché du travail au milieu des années 1960 ou au début des années 1970[3]. Par contre, les jeunes femmes titulaires d'un diplôme universitaire qui sont entrées sur le marché du travail au début des années 1990 affichaient des profils de rémunération selon l'âge plus favorables que leurs homologues au milieu des années 1960 ou au début des années 1970[4].

Dans le présent article, on revisite la question de la convergence des salaires avec ceux des cohortes précédentes, à partir de données plus récentes tirées d'ensembles de données plus importants que ceux utilisés dans les études mentionnées précédemment. On combine trois versions du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO) de Statistique Canada, lesquelles couvrent la période de 1978 à 2015, et on mesure les salaires annuels des jeunes travailleurs de la fin de la vingtaine à l'âge de 40 ans.

1. Même si des baisses de l'importance relative des emplois à temps plein ou des emplois permanents sont aussi observées chez les hommes plus âgés, l'ampleur de ces changements est plus grande chez les jeunes hommes.
2. La croissance des salaires que les jeunes hommes ont connue du milieu des années 2000 au milieu des années 2010 a simplement ou partiellement contrebalancé les baisses de salaires qu'ils ont subies du début des années 1980 au milieu des années 1990 (Morissette, 2016).
3. À partir de diverses enquêtes auprès des ménages de 1981 à 2007, Green et Townsend (2010) ont élaboré des cohortes d'entrée pour les hommes titulaires d'un diplôme d'études secondaires âgés de 20 à 64 ans. Ils ont constaté que « les salaires à l'entrée des cohortes successives ont décliné jusqu'en 1997 et qu'ensuite, ils ont commencé à croître. Les profils de salaires se sont raffermis pour les cohortes entrant dans le monde du travail après 1997, mais pas pour les cohortes qui sont entrées dans le monde du travail dans les années 1980 » (Green et Townsend, 2010, p. 373). Même si ce dernier ensemble de résultats concerne les profils de salaires et d'ancienneté des jeunes travailleurs et des travailleurs plus âgés de sexe masculin, lorsqu'ils commencent un nouvel emploi, il complète ceux de Beaudry et Green (2000).
4. Beaudry et Green (2000) et Green et Townsend (2010) analysent la rémunération hebdomadaire moyenne (y compris le revenu provenant d'un travail autonome) et les salaires horaires moyens, respectivement.

Le FDLMO utilise des enregistrements tirés des feuillets T4 État de la rémunération payée pour mesurer les salaires annuels d'un échantillon aléatoire de 10 % des travailleurs canadiens[5]. Étant donné la taille importante de son échantillon, le FDLMO produit des mesures exactes des salaires annuels et permet des analyses axées non seulement sur les salaires annuels médians, mais aussi sur les salaires aux 10e, 25e, 75e et 90e centiles de la répartition des revenus. Cette caractéristique est particulièrement importante compte tenu de l'augmentation de l'inégalité des revenus observée au Canada depuis le début des années 1980 (Lemieux et Riddell, 2015)[6].

Comme il sera démontré ci-après, une des principales constatations découlant de l'étude est que les comparaisons entre les cohortes des profils de rémunération selon l'âge des jeunes hommes mènent à des conclusions assez différentes, selon le segment de la répartition des revenus pris en compte. Cette constatation a des répercussions importantes. Elle montre que les résultats précédents concernant le recul des salaires des jeunes hommes au premier échelon et la convergence (ou l'absence de convergence) de leurs salaires avec ceux des cohortes précédentes doivent être nuancés.

2 Contexte

Afin de bien situer le contexte, le graphique 1 montre l'évolution des salaires annuels réels médians des hommes âgés de 25 à 34 ans et de ceux âgés de 35 à 44 ans au cours de la période allant de 1965 à 2015[7]. Après avoir connu une croissance robuste de leurs salaires du milieu des années 1960 à la fin des années 1970, ces deux groupes d'hommes ont vu leurs salaires médians diminuer du début des années 1980 au milieu des années 1990. Cela a eu pour résultat net qu'en 2015, les salaires médians des hommes âgés de 25 à 34 ans étaient beaucoup plus faibles que ceux de leurs homologues du même âge en 1977. Par contre, la croissance de la rémunération que les hommes âgés de 35 à 44 ans ont connue à partir du milieu des années 1990 a ramené leur rémunération en 2015 à des niveaux similaires aux sommets observés à la fin des années 1970.

Du fait des changements dans leur profil professionnel et des mouvements vers l'emploi à temps plein, les femmes âgées de 25 à 34 ans et celles âgées de 35 à 44 ans n'ont pas affiché les mêmes tendances des salaires. Les salaires médians des femmes âgées de 35 à 44 ans ont augmenté de façon constante (graphique 2). En 2015, elles gagnaient plus de deux fois le salaire de leurs homologues au milieu des années 1960. Les salaires médians des femmes âgées de 25 à 34 ans ont augmenté rapidement du milieu des années 1960 à la fin des années 1970, mais ils ont stagné jusqu'à la fin des années 1990. Ils ont recommencé à monter après 1997.

5. Étant donné que les incitatifs à produire une déclaration du revenu pour les travailleurs peu rémunérés ont changé au cours de la période allant de 1978 à 2015, les données fondées sur les fichiers T4 sont plus appropriées que celles fondées sur les formulaires d'impôt sur le revenu T1 pour produire des estimations des salaires annuels cohérentes au fil du temps.
6. Contrairement à l'EFC ou à l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR), le FDLMO ne comporte pas de données sur le niveau de scolarité des travailleurs. Cela empêche la réalisation d'analyses distinctes pour les travailleurs très scolarisés et les travailleurs moins scolarisés.
7. Les données de l'EFC, de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et de l'ECR sont combinées.

Graphique 1
Salaires et traitements annuels réels médians des hommes âgés de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans, 1965 à 2015

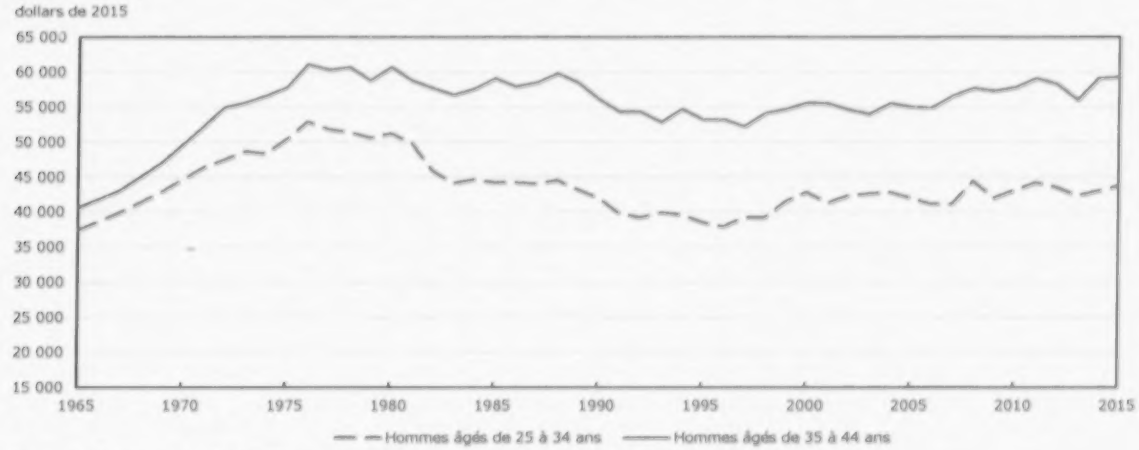

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et tableau CANSIM 206-0052.

Graphique 2
Salaires et traitements annuels réels médians des femmes âgées de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans, 1965 à 2015

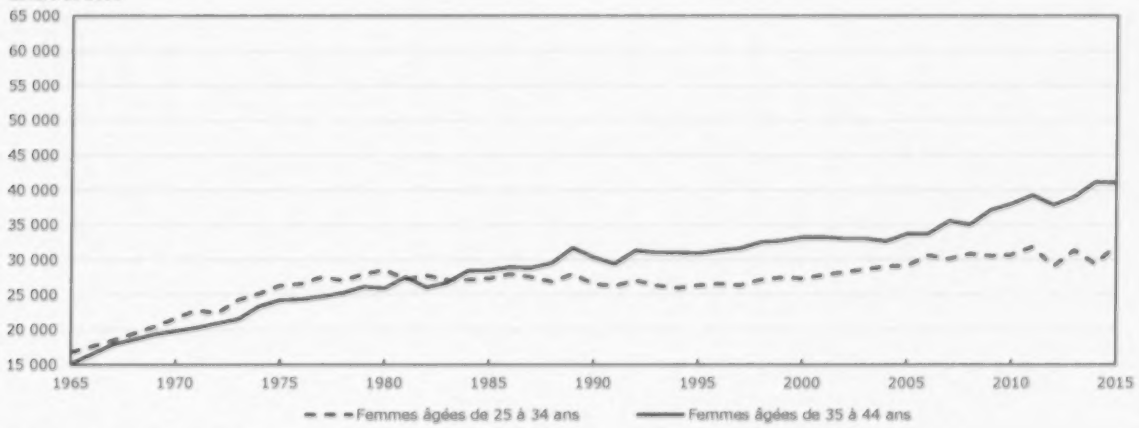

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et tableau CANSIM 206-0052.

La baisse des salaires réels des jeunes hommes qui s'est produite à partir du début des années 1980 a varié de façon marquée d'un segment de la répartition des revenus à l'autre. Les salaires annuels réels médians des hommes de 28 à 29 ans ont diminué de 27 % de 1978 à 1996 (graphique 3 et tableau 1). Toutefois, les salaires annuels réels de leurs homologues se situant au 10e centile de la répartition des revenus ont diminué de 40 %, ce qui correspond à près de quatre fois la baisse de 9 % observée chez les jeunes hommes au 90e centile de la répartition des revenus.

Graphique 3
Salaires annuels réels indexés des hommes de 28 à 29 ans, à certains cenetiles, 1978 à 2015

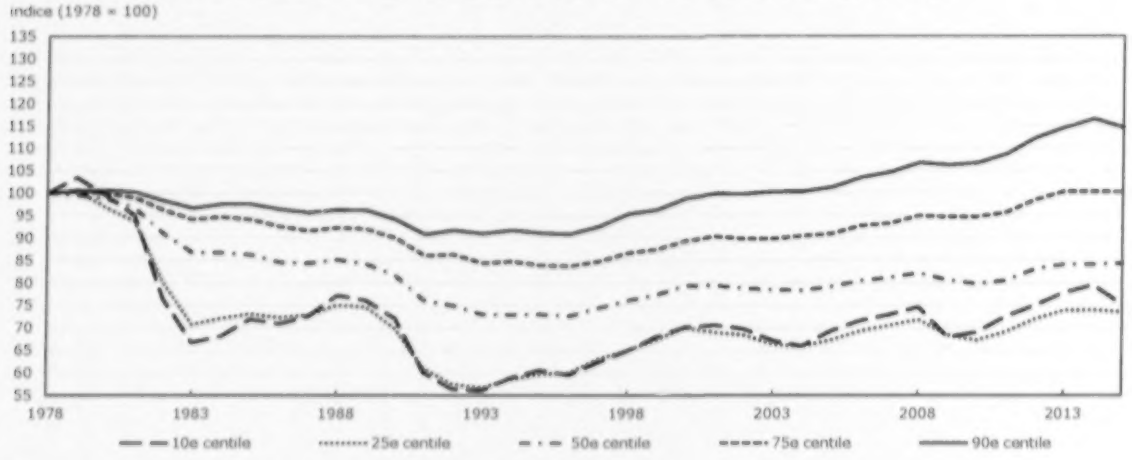

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Graphique 4
Salaires annuels réels indexés des femmes de 28 à 29 ans, à certains centiles, 1978 à 2015

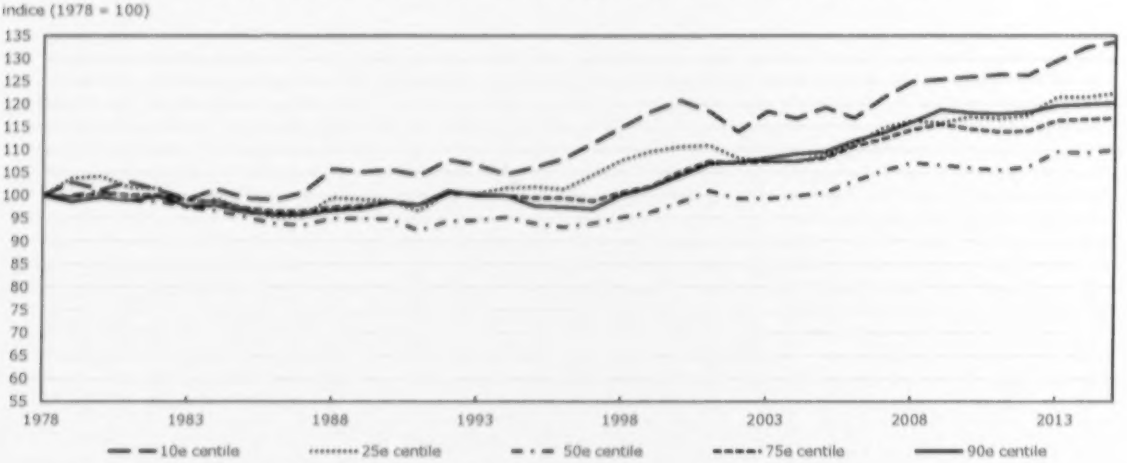

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Même si les salaires des jeunes hommes ont généralement augmenté après 1996 (2008-2009 constituant une exception digne de mention), les hausses qu'ont connues ceux se situant dans la moitié inférieure de la répartition des revenus n'ont pas contrebalancé les pertes qu'ils avaient subies plus tôt. Par exemple, les salaires annuels médians étaient de 15 % plus faibles en 2015 qu'en 1978. Seuls les jeunes hommes se situant au 75e centile de la répartition des revenus ont fini par avoir des salaires similaires en 2015 et en 1978. Par contre, les jeunes hommes au 90e centile gagnaient 15 % de plus en 2015 que leurs homologues en 1978. Les salaires des jeunes femmes ont affiché des tendances plus favorables. En 2015, les jeunes femmes de tous les segments de la répartition des revenus, et plus particulièrement celles se situant au 10e centile, avaient des salaires plus élevés que leurs homologues en 1978 (graphique 4 et tableau 2).

Au moment où la cohorte de jeunes hommes de 1996 a atteint 39 ou 40 ans (en 2007), leurs salaires annuels ont-ils convergé avec ceux de la cohorte de 1978 (mesurés en 1989) ou étaient-ils toujours plus faibles? Les salaires annuels de la cohorte de jeunes hommes de 2004, mesurés de

l'âge de 39 ans à l'âge de 40 ans en 2015, ont-ils fini par dépasser ceux de la cohorte de 1978? La section qui suit vise à répondre à ces questions.

3 Les salaires jusqu'à l'âge de 40 ans

Pour répondre à ces questions, on a créé des cohortes de naissance synthétiques. La cohorte de 1978 est constituée des travailleurs rémunérés âgés de 28 à 29 ans en 1978. La cohorte de 2004 comprend leurs homologues âgés de 28 à 29 ans en 2004. Dix autres cohortes (âgées de 28 à 29 ans en 1984, 1986, 1988, 1990, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000 et 2002) ont été créées (consulter l'annexe pour obtenir des précisions)[8].

Chacune de ces 12 cohortes a été suivie sur une période de 12 ans, c'est-à-dire de l'âge de 28 à 29 ans à l'âge de 39 à 40 ans. Par exemple, la cohorte de 1978 a été suivie de 1978 à 1989, jusqu'à ce que ses membres soient âgés de 39 à 40 ans. De même, la cohorte de 2004 a été suivie de 2004 à 2015, la dernière année pour laquelle les données du FDLMO sont disponibles à l'heure actuelle.

Il est important de noter que la composition des personnes dans une cohorte donnée peut changer au fil du temps, lorsque des travailleurs rémunérés nés au Canada entrent sur le marché du travail ou en sortent, émigrent vers d'autres pays ou décèdent, et lorsque certains immigrants entrent dans une cohorte donnée de travailleurs rémunérés ou en sortent. Ainsi, les trajectoires de rémunération obtenues à partir de ces cohortes de naissance synthétiques ne sont pas nécessairement représentatives de celles des travailleurs rémunérés faisaient partie du marché du travail pendant 12 années consécutives. Néanmoins, elles fournissent des renseignements utiles. Elles servent à déterminer la mesure dans laquelle les membres d'une cohorte donnée de travailleurs rémunérés, pris collectivement, ont obtenu de bons résultats ou non sur une période donnée de 12 ans[9].

Le tableau 3 et le graphique 5 donnent un premier aperçu de cette question. Ils montrent comment les salaires annuels réels médians de diverses cohortes de salariés hommes et femmes ont évolué de l'âge de 28 à 29 ans à l'âge de 39 à 40 ans.

8. Étant donné que le FDLMO de 1978 à 1989 ne comprend pas de données sur le revenu provenant d'un travail autonome, le concept de rémunération utilisé dans l'étude comprend les salaires annuels et exclut le revenu provenant d'un travail autonome.
9. Étant donné que le FDLMO est un ensemble de données recueillies auprès d'un panel, on pourrait en principe suivre les mêmes personnes au fil du temps. Comme le FDLMO de 1978 à 1989 ne permet pas de déterminer les modifications trompeuses des identificateurs de personnes, le nombre de ses fausses modifications dans le fichier est probablement plus élevé que dans les versions subséquentes du FDLMO. Cela soulève des problèmes de comparabilité lorsque l'on utilise les trois versions du FDLMO dans les analyses de données de panel. C'est pour cette raison que l'attention se limite aux analyses au niveau de la cohorte plutôt qu'aux analyses de données de panel.

Graphique 5
Salaires annuels réels médians des jeunes hommes entre 28 à 29 ans et 39 à 40 ans, certaines cohortes

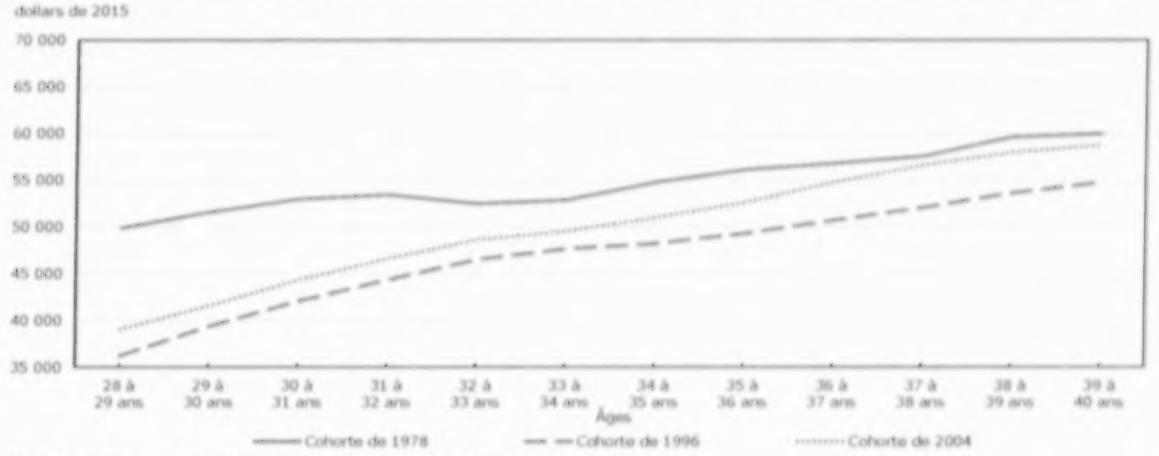

Note : La composition des personnes dans une cohorte donnée peut varier au fil du temps.
Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Graphique 6
Salaires annuels réels des jeunes hommes au 25e centile, entre 28 à 29 ans et 39 à 40 ans, certaines cohortes

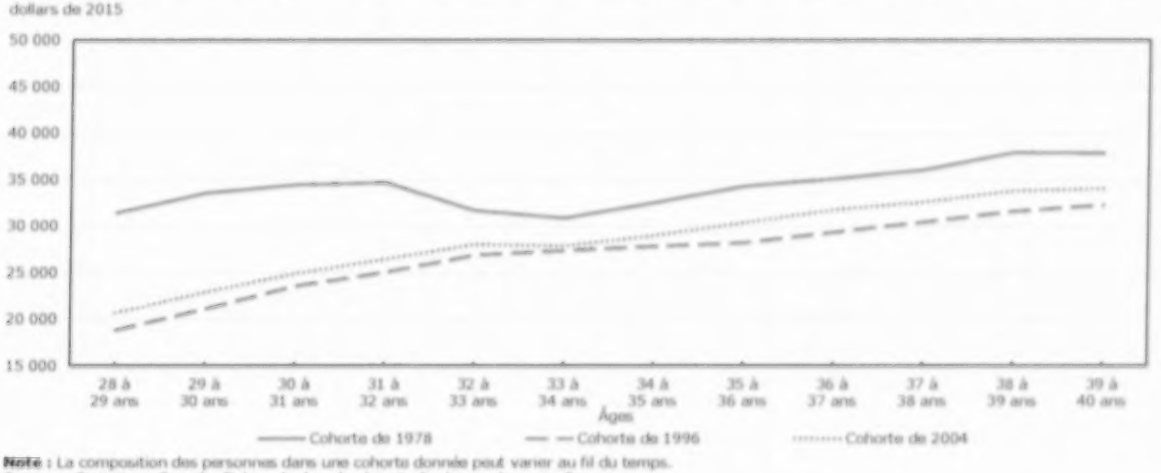

Note : La composition des personnes dans une cohorte donnée peut varier au fil du temps.
Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

La plupart des chiffres figurant dans le tableau 3 pour les jeunes hommes sont résumés dans le graphique 5. Les jeunes hommes qui sont entrés sur le marché du travail en 1996 avaient, de 28 à 29 ans, des salaires annuels médians plus faibles que leurs homologues en 1978. Même si les salaires de la cohorte de 1996 ont augmenté au fil du temps, ils n'ont pas convergé avec ceux de la cohorte de 1978 au moment où les deux cohortes étaient âgées de 39 à 40 ans. Par contre, les salaires annuels médians des jeunes hommes qui sont entrés sur le marché du travail en 2004 avaient presque complètement convergé avec ceux de la cohorte de 1978 à l'âge de 39 à 40 ans.

De façon plus générale, les jeunes hommes qui sont entrés sur le marché du travail après 1978 gagnaient moins que ceux de la cohorte de 1978, non seulement de 28 à 29 ans, mais aussi de 39 à 40 ans. Toutefois, la différence pour les cohortes de 2002 et 2004 était plus faible que pour les cohortes précédentes. Par conséquent, la rémunération cumulative médiane au cours des 12 premières années sur le marché du travail était plus faible pour les cohortes qui sont entrées sur le marché du travail après 1978. Par exemple, la rémunération cumulative médiane de jeunes hommes qui sont entrés sur le marché du travail de 1990 à 1996 était inférieure de 15 % à celle de

la cohorte de 1978. Par contre, la rémunération cumulative médiane des cohortes de jeunes hommes de 2002 et 2004 était environ 10 % plus faible que celle de la cohorte de 1978.

Des tendances qualitatives similaires sont observées dans le tableau 4, lorsque l'accent est mis sur les salaires au 10e centile, et dans le tableau 5 et le graphique 6, lorsque l'accent est mis sur les salaires au 25e centile[10]. La rémunération cumulative au 25e centile pour les jeunes hommes qui sont entrés sur le marché du travail de 1990 à 1996 était de 21 % à 24 % plus faible que celle des jeunes hommes qui sont entrés sur le marché du travail en 1978. Les baisses correspondantes pour les cohortes de 2002 et 2004 variaient entre 17 % et 18 %.

En résumé, les jeunes hommes qui se situaient dans la moitié inférieure de la répartition des revenus et qui appartenaient aux cohortes de 1984 à 2004 avaient des salaires annuels plus faibles de 28 à 29 ans et de 39 à 40 ans que leurs homologues qui appartenaient à la cohorte de 1978. Par conséquent, leur rémunération cumulative était aussi plus faible.

La situation est différente dans la moitié supérieure de la répartition des revenus. Lorsque l'on examine les jeunes hommes au 75e centile de la répartition des revenus, on constate que ceux des cohortes de 1984 à 2004 avaient des salaires annuels plus faibles de 28 à 29 ans que leurs homologues de la cohorte de 1978. Toutefois, lorsqu'ils atteignaient 39 ou 40 ans, les jeunes hommes des cohortes de 2002 et 2004 gagnaient près de 8 000 $ de plus que ceux de la cohorte de 1978 (tableau 6 et graphique 7). En fait, la rémunération cumulative des jeunes hommes au 75e centile était de 2 % à 4 % plus élevée pour les cohortes de 2002 et 2004 que pour celle de 1978.

Les chiffres au 90e centile affichent un contraste encore plus grand. Dans ce cas, les salaires à l'âge de 28 à 29 ans étaient à peu près les mêmes pour les membres des cohortes de 2002 et 2004 et ceux de la cohorte de 1978 (tableau 7). Étant donné que les salaires annuels ont augmenté par la suite plus rapidement pour les cohortes de 2002 et 2004 que pour celle de 1978, les membres des cohortes de 2002 et 2004, lorsqu'ils ont atteint 39 ou 40 ans, gagnaient environ 20 000 $ de plus que leurs homologues de la cohorte de 1978 (graphique 8). Par conséquent, les cohortes plus récentes avaient une rémunération cumulative de 12 % à 15 % supérieure à celle de la cohorte de 1978.

Pris ensemble, les tableaux 3 à 7 et les graphiques 5 à 8 font ressortir une constatation importante : les comparaisons des profils de rémunération selon l'âge entre les cohortes de jeunes hommes mènent à des conclusions assez différentes, selon le segment de la répartition des revenus pris en compte. Les cohortes récentes de jeunes hommes, c'est-à-dire ceux âgés de 28 à 29 ans en 2002 ou en 2004, avaient une rémunération cumulative plus faible que ceux de la cohorte de 1978 au 10e, au 25e ou au 50e centile, mais une rémunération cumulative plus élevée, lorsque l'accent est mis sur le 75e centile et le 90e centile[11]. Ainsi, même si certains jeunes hommes obtiennent de moins bons résultats sur le marché du travail que ce n'était le cas pour leurs homologues à la fin des années 1970, d'autres se tirent mieux d'affaire.

En moyenne, les cohortes de jeunes hommes de 2002 et 2004 gagnaient davantage de 39 à 40 ans que leurs homologues de la cohorte de 1978 (tableau 8 et graphique 9). Ils avaient aussi une rémunération cumulative moyenne plus élevée. Par contre, les cohortes de 1984 à 1998 gagnaient moins, en moyenne, sur une base cumulative que la cohorte de 1978.

---

10. La baisse de rémunération observée pour la cohorte de 1978 après l'âge de 31 à 32 ans est attribuable en grande partie à la récession de 1981-1982.
11. Il est important de noter que la dispersion de la rémunération cumulative dans les centiles sera plus grande que la dispersion de la rémunération au cours de la vie entière des personnes, en raison de la mobilité relative des salaires, c'est-à-dire le fait que les personnes montent ou descendent dans la répartition des revenus au fur et à mesure qu'elles avancent en âge.

La situation des jeunes femmes est plus simple. Peu importe le segment de la répartition des revenus pris en compte, les salaires annuels à l'âge de 39 à 40 ans et les salaires annuels cumulatifs ont généralement augmenté au sein des cohortes successives de jeunes salariées.

Plusieurs raisons expliquent le fait que la rémunération cumulative des jeunes femmes salariées a évolué plus favorablement que celle de leurs homologues de sexe masculin du milieu à la fin des années 1970. Tout d'abord, les jeunes femmes ont vu leur niveau de scolarité augmenter et, ainsi, leur capacité d'occuper des emplois mieux rémunérés, plus rapidement que les jeunes hommes au cours des quatre dernières décennies. En deuxième lieu, comme elles ont davantage mis l'accent sur leur carrière que les générations précédentes, les femmes âgées de 25 ans et plus se sont éloignées des emplois à temps partiel et ont vu leur ancienneté augmenter depuis le milieu des années 1970. Ces deux facteurs ont eu tendance à faire augmenter leurs salaires annuels. En troisième lieu, les jeunes femmes sont passées à des professions mieux rémunérées, ayant accru leur présence dans des domaines d'études comme les affaires, les sciences de la vie et les sciences sociales.

Graphique 7
Salaires annuels réels des jeunes hommes au 75e centile, entre 28 à 29 ans et 39 à 40 ans, certaines cohortes

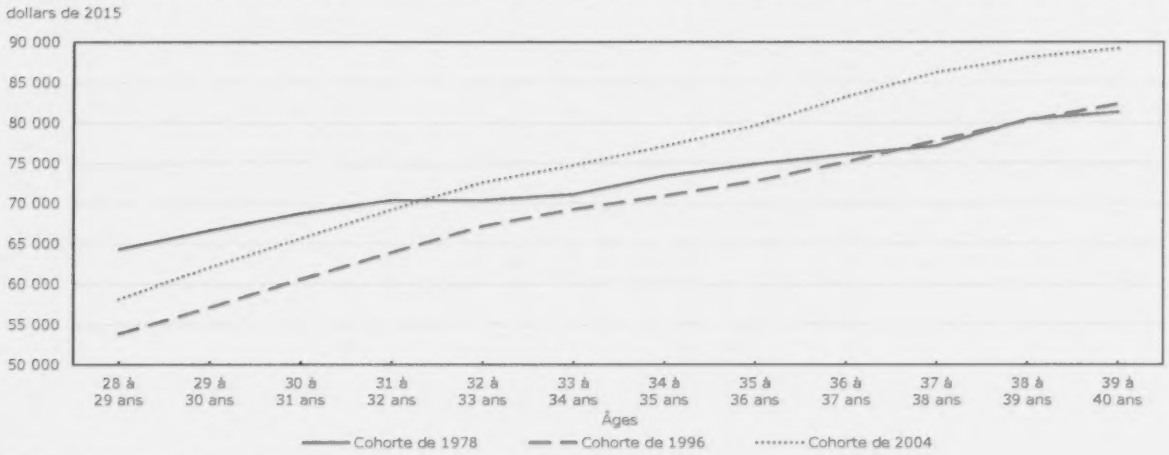

Note : La composition des personnes dans une cohorte donnée peut varier au fil du temps.
Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Graphique 8
Salaires annuels réels des jeunes hommes au 90e centile, entre 28 à 29 ans et 39 à 40 ans, certaines cohortes

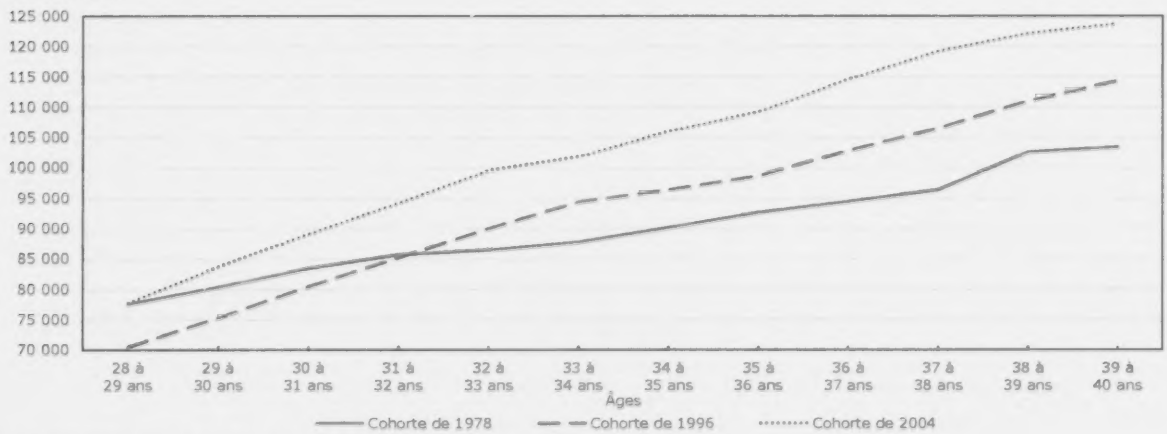

Note : La composition des personnes dans une cohorte donnée peut varier au fil du temps.
Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Graphique 9
Salaires annuels réels moyens des jeunes hommes, entre 28 à 29 ans et 39 à 40 ans, certaines cohortes

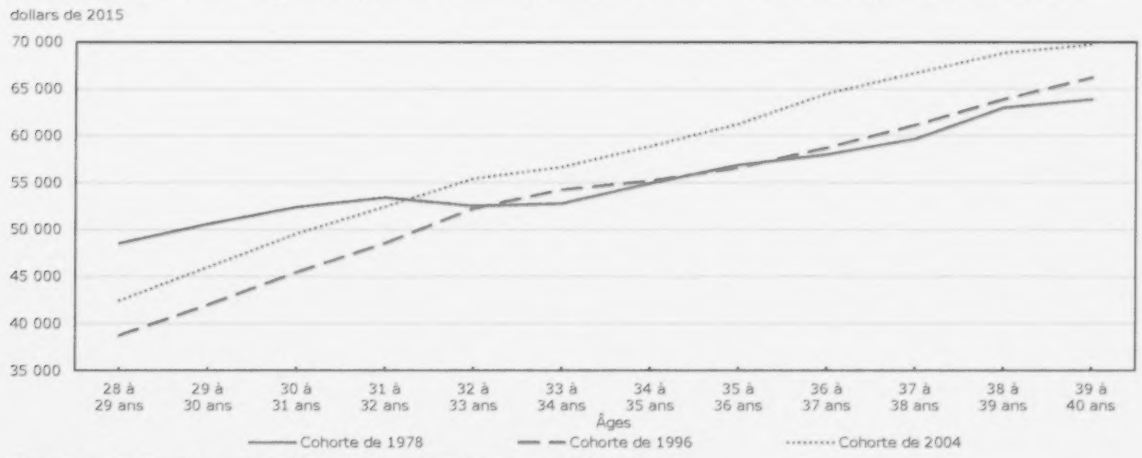

Note : La composition des personnes dans une cohorte donnée peut varier au fil du temps.
Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

4 Les salaires jusqu'à l'âge de 34 ans

Étant donné que les résultats présentés jusqu'à maintenant sont fondés sur le suivi de plusieurs cohortes sur des périodes de 12 ans, la cohorte la plus récente qui a été prise en compte était âgée de 28 à 29 ans en 2004. Afin de permettre des analyses au sujet de cohortes plus récentes, les cohortes de travailleurs rémunérés sont maintenant suivies sur une période plus courte, c'est-à-dire 6 ans. Cela permet de comparer la cohorte de 2010 avec les cohortes précédentes. Par souci de concision, seules la rémunération cumulative médiane et la rémunération cumulative moyenne sont prises en compte.

Les résultats montrent que les jeunes hommes de la cohorte de 2010 avaient, de 28 à 29 ans et de 33 à 34 ans, une rémunération cumulative médiane plus faible de 12 % que la cohorte de 1978 (tableau 9 et graphique 10). Toutefois, la rémunération cumulative moyenne de la cohorte de 2010 était légèrement plus élevée que celle de la cohorte de 1978, ce qui rend compte de la dispersion croissante de la rémunération observée dans les cohortes. Par contre, la rémunération cumulative moyenne et médiane des jeunes femmes de la cohorte de 2010 était plus élevée que celle de leurs homologues de la cohorte de 1978 (graphique 11).

Graphique 10
Rémunération cumulative reçue entre 28 à 29 ans et 33 à 34 ans par les cohortes de jeunes hommes de 1980 à 2010, comparativement à la cohorte de 1978

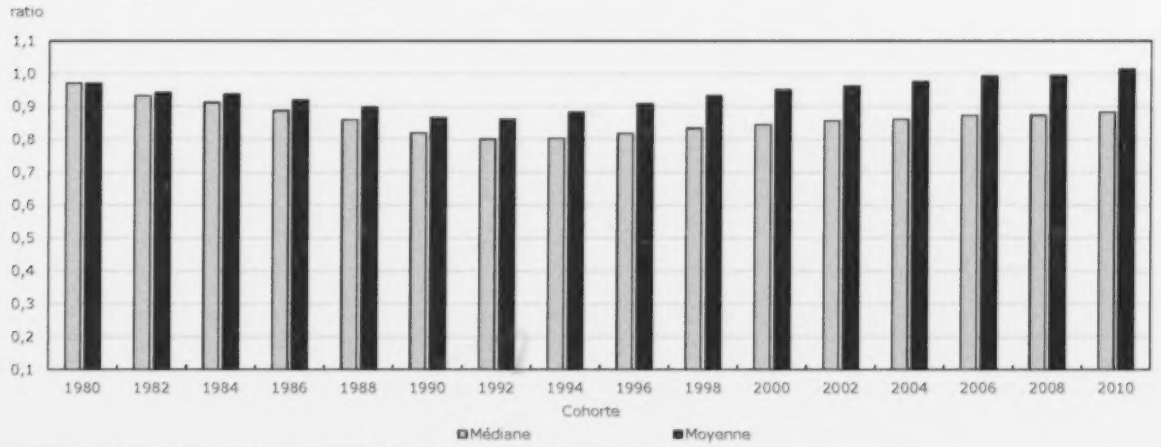

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Graphique 11
Rémunération cumulative reçue entre 28 à 29 ans et 33 à 34 ans par les cohortes de jeunes femmes de 1980 à 2010, comparativement à la cohorte de 1978

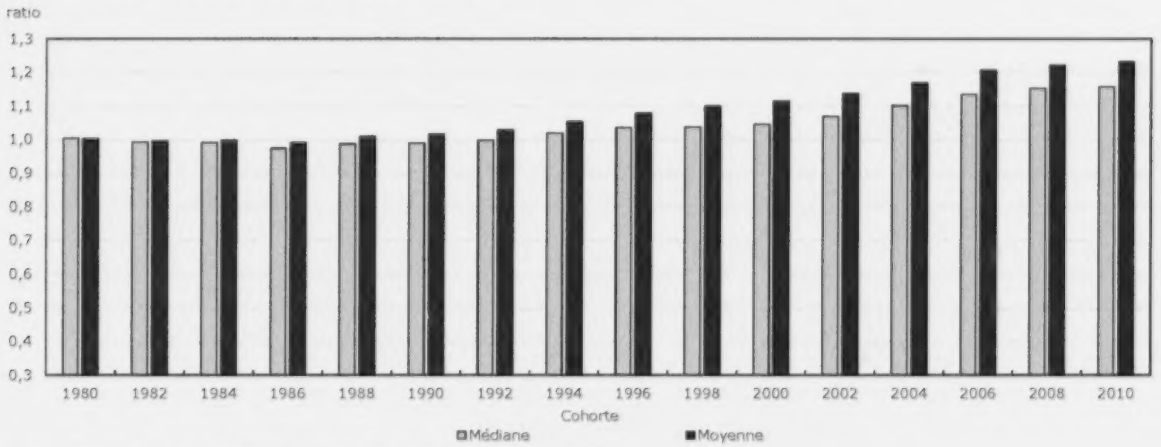

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

5 Conclusion

Même s'il est bien connu que la rémunération réelle des jeunes hommes a diminué au cours des années 1980 et 1990, on ne savait pas avec exactitude si la rémunération des cohortes qui sont entrées sur le marché du travail au début des années 2000 avait fini par converger avec celle des cohortes précédentes. À partir de données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre de Statistique Canada, la présente étude vient combler cette lacune.

La principale constatation est que le degré de convergence des salaires des cohortes récentes de jeunes hommes avec ceux de la cohorte de 1978 dépend essentiellement des segments de la répartition des revenus qui sont pris en compte. Lorsqu'ils ont atteint l'âge de 40 ans, les jeunes hommes qui sont entrés sur le marché du travail au début des années 2000 et qui se situaient au 75e ou au 90e centile de la répartition des revenus avaient des salaires annuels plus élevés que leurs homologues qui sont entrés sur le marché du travail à la fin des années 1970. L'inverse est vrai pour les jeunes hommes qui se situaient au 25e ou au 50e centile de la répartition des revenus.

Quelques limites méritent d'être soulignées. Étant donné que le FDLMO ne comprend pas de données sur le niveau de scolarité ou le statut d'immigrant, aucune désagrégation n'a été effectuée selon le niveau de scolarité ou le statut d'immigrant des travailleurs. Ainsi, il n'a pas été possible de comparer l'évolution des profils de rémunération selon l'âge des jeunes travailleurs très scolarisés par rapport à ceux de leurs homologues moins scolarisés.

Étant donné que le FDLMO commence en 1978, les trajectoires de rémunération des cohortes qui sont entrées sur le marché du travail au cours des années 2000 n'ont pas pu être comparées à celles de leurs homologues qui sont entrées sur le marché du travail au milieu des années 1960 ou au début des années 1970. Comme le montre le graphique 1, il est concevable que la fin des années 1970 ait représenté une « période dorée » relativement courte en ce qui a trait à l'entrée sur le marché du travail[12]. Cela laisse supposer que le calcul des trajectoires de rémunération rajusté en fonction du chômage pourrait constituer un exercice pertinent dans le cadre de recherches futures.

Néanmoins, les résultats sont utiles pour diverses raisons. Tout d'abord, ils montrent clairement que, collectivement, les jeunes hommes ont affiché un ensemble diversifié de tendances, au fur et à mesure qu'ils progressaient dans leur carrière, selon la position qu'ils occupaient dans la répartition des revenus. Ainsi, les résultats font ressortir l'utilité de grands ensembles de données, qui permettent des analyses rigoureuses à la queue de la répartition des revenus. En deuxième lieu, ils permettent de quantifier la mesure dans laquelle la participation croissante des jeunes femmes au marché du travail a fait augmenter leur rémunération cumulative au cours des dernières décennies. Ils contribuent à améliorer la compréhension du marché du travail des jeunes sur ces deux aspects.

12. Il existe un argument contradictoire, à savoir que même si la cohorte de jeunes hommes de 1978 a connu la récession de 1981-1982, elle avait une rémunération cumulative médiane plus élevée que la cohorte de 1996, laquelle a connu 12 années d'expansion économique, de 1996 à 2007.

6 Tableaux

Tableau 1
Salaires annuels réels des hommes de 28 à 29 ans, à certains centiles, 1978 à 2015

	Centile				
Année	10e	25e	50e	75e	90e
	dollars de 2015				
1978	12 717	31 395	49 861	64 274	77 518
1979	13 153	31 604	49 618	64 428	77 945
1980	12 649	30 383	49 236	64 231	77 990
1981	12 082	29 421	48 229	63 619	77 694
1982	9 714	25 163	45 365	61 861	76 207
1983	8 490	22 203	43 256	60 503	74 923
1984	8 663	22 634	43 222	60 860	75 603
1985	9 146	22 941	43 010	60 469	75 605
1986	9 013	22 683	42 177	59 508	74 730
1987	9 225	22 873	42 051	58 874	74 153
1988	9 823	23 549	42 472	59 315	74 649
1989	9 673	23 420	41 955	59 108	74 533
1990	9 159	21 905	40 683	57 819	72 958
1991	7 628	19 128	37 910	55 343	70 390
1992	7 174	18 034	37 355	55 464	71 105
1993	7 127	17 786	36 387	54 231	70 535
1994	7 491	18 396	36 355	54 473	71 103
1995	7 709	18 743	36 381	53 906	70 603
1996	7 565	18 809	36 213	53 794	70 420
1997	7 925	19 785	37 098	54 504	71 732
1998	8 246	20 382	37 912	55 671	73 917
1999	8 648	21 134	38 563	56 223	74 631
2000	8 928	21 989	39 597	57 432	76 659
2001	8 974	21 628	39 575	58 040	77 354
2002	8 867	21 459	39 251	57 689	77 331
2003	8 537	20 824	39 090	57 721	77 709
2004	8 383	20 677	39 026	58 104	77 745
2005	8 817	21 116	39 460	58 449	78 510
2006	9 106	21 747	40 130	59 595	80 186
2007	9 272	22 133	40 468	59 932	81 106
2008	9 482	22 531	40 971	61 002	82 764
2009	8 640	21 470	40 186	60 834	82 336
2010	8 775	21 100	39 790	60 884	82 700
2011	9 220	21 688	40 153	61 482	84 276
2012	9 535	22 576	41 412	63 319	87 062
2013	9 890	23 184	41 921	64 490	88 823
2014	10 112	23 210	41 920	64 446	90 319
2015	9 558	23 089	42 047	64 437	88 853

Note : Les centiles sont propres au sexe.

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 2
Salaires annuels réels des femmes de 28 à 29 ans, à certains centiles, 1978 à 2015

Année	Centile				
	10e	25e	50e	75e	90e
	dollars de 2015				
1978	4 776	12 640	28 578	42 522	57 051
1979	4 914	13 119	28 564	42 348	56 256
1980	4 835	13 167	28 878	42 734	56 810
1981	4 915	12 859	28 241	42 523	56 429
1982	4 830	12 837	28 211	42 591	56 912
1983	4 737	12 313	27 850	42 101	55 762
1984	4 843	12 543	27 629	41 930	55 802
1985	4 749	12 243	27 232	41 346	54 937
1986	4 731	12 054	26 824	41 032	54 672
1987	4 808	12 087	26 730	41 072	54 670
1988	5 051	12 577	27 154	41 432	55 178
1989	5 022	12 533	27 122	41 560	55 435
1990	5 046	12 492	27 114	41 954	56 167
1991	4 984	12 210	26 386	41 668	55 880
1992	5 150	12 723	26 977	42 700	57 651
1993	5 092	12 693	27 017	42 620	56 994
1994	4 998	12 846	27 224	42 514	57 035
1995	5 071	12 877	26 833	42 284	55 714
1996	5 164	12 812	26 602	42 278	55 593
1997	5 322	13 206	26 833	42 013	55 371
1998	5 490	13 618	27 218	42 828	57 095
1999	5 653	13 861	27 525	43 389	58 062
2000	5 770	13 984	28 136	44 715	59 503
2001	5 654	14 027	28 870	45 696	60 969
2002	5 440	13 670	28 389	45 541	61 235
2003	5 656	13 596	28 374	45 683	61 742
2004	5 580	13 581	28 546	45 713	62 231
2005	5 694	13 749	28 748	46 016	62 529
2006	5 585	14 047	29 470	47 119	63 884
2007	5 797	14 506	30 118	47 788	64 882
2008	5 966	14 705	30 624	48 632	66 227
2009	5 989	14 641	30 461	49 149	67 753
2010	6 016	14 817	30 298	48 700	67 358
2011	6 040	14 762	30 164	48 442	67 243
2012	6 035	14 847	30 352	48 492	67 478
2013	6 186	15 360	31 298	49 485	68 223
2014	6 325	15 352	31 220	49 577	68 416
2015	6 381	15 462	31 420	49 702	68 603

Note : Les centiles sont propres au sexe.

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 3
Salaires annuels réels médians des jeunes hommes et des jeunes femmes de 28 à 29 ans à 39 à 40 ans, certaines cohortes

	Âges											
	28 à 29 ans	29 à 30 ans	30 à 31 ans	31 à 32 ans	32 à 33 ans	33 à 34 ans	34 à 35 ans	35 à 36 ans	36 à 37 ans	37 à 38 ans	38 à 39 ans	39 à 40 ans	Rémunération cumulative
	dollars de 2015												
Cohorte de jeunes hommes													
1978	49 861	51 554	52 951	53 408	52 462	52 845	54 737	56 080	56 756	57 524	59 597	59 916	657 689
1984	43 222	45 249	46 671	48 453	50 425	51 416	51 291	50 299	51 731	51 885	53 251	53 678	597 572
1986	42 177	44 362	46 783	48 254	48 397	47 543	48 771	49 350	51 043	51 661	52 227	53 121	583 688
1988	42 472	44 470	45 267	44 562	45 813	46 449	48 352	49 299	50 310	51 312	52 728	53 796	574 833
1990	40 683	40 176	41 656	42 815	44 817	46 168	47 303	48 825	50 512	51 534	52 645	53 093	560 227
1992	37 355	38 601	41 217	42 772	44 224	46 110	47 839	49 470	50 786	51 601	52 057	52 490	554 521
1994	36 355	38 668	40 699	42 925	45 460	47 294	48 840	49 677	50 563	51 021	52 378	53 373	557 251
1996	36 213	39 364	42 054	44 307	46 486	47 632	48 183	49 261	50 684	52 043	53 583	54 717	564 527
1998	37 912	40 822	43 449	45 114	46 254	47 363	48 915	50 605	52 265	53 825	55 295	55 329	577 152
2000	39 597	41 719	43 241	44 675	46 609	48 413	50 584	52 241	53 804	53 613	55 034	56 168	585 698
2002	39 251	41 534	43 428	45 713	47 822	50 060	51 884	51 694	53 524	55 093	56 470	58 216	594 689
2004	39 026	41 563	44 321	46 575	48 603	49 515	50 966	52 589	54 757	56 553	57 948	58 699	601 114
Cohorte de jeunes femmes													
1978	28 578	28 230	28 375	28 110	28 763	29 074	29 100	29 660	30 064	30 646	32 113	32 507	355 221
1984	27 629	27 749	27 911	28 062	28 795	29 385	29 747	29 911	31 613	31 858	32 928	33 344	358 931
1986	26 824	27 235	27 672	27 989	28 372	28 452	30 053	30 652	31 424	31 880	32 382	33 194	356 129
1988	27 154	27 449	27 892	27 672	29 123	29 604	30 338	30 809	31 479	32 208	33 293	34 160	361 181
1990	27 114	26 693	27 658	28 512	29 385	29 888	30 213	30 915	31 934	32 842	33 501	33 998	362 654
1992	26 977	27 395	28 129	28 654	29 295	30 240	31 346	32 276	32 809	33 632	33 876	34 809	369 437
1994	27 224	27 554	28 480	29 394	30 460	31 228	32 164	32 750	32 986	33 720	34 873	35 724	376 557
1996	26 602	28 009	29 118	30 235	31 161	31 917	31 853	32 709	33 681	34 404	35 765	37 367	382 821
1998	27 218	28 641	29 876	30 442	30 198	31 110	31 820	32 960	34 556	35 978	37 405	38 706	388 912
2000	28 136	29 394	29 223	29 752	30 682	31 665	33 003	34 377	35 870	37 420	38 122	38 866	396 511
2002	28 389	28 844	29 866	30 663	31 765	33 263	34 618	35 896	37 033	37 812	38 965	40 407	407 522
2004	28 546	29 656	30 563	31 935	33 038	34 527	35 259	36 310	37 560	39 076	40 174	41 308	417 951

Note : Les centiles sont propres au sexe. La composition des personnes dans une cohorte donnée peut changer au fil du temps, étant donné que certaines personnes nées au Canada peuvent entrer sur le marché du travail ou en sortir, émigrer vers d'autres pays ou décéder et que certains immigrants peuvent entrer dans une cohorte donnée de travailleurs rémunérés ou en sortir.

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 4

Salaires annuels réels des jeunes hommes et des jeunes femmes au 10e centile, entre 28 à 29 ans et 39 à 40 ans, certaines cohortes

	Âges											
	28 à 29 ans	29 à 30 ans	30 à 31 ans	31 à 32 ans	32 à 33 ans	33 à 34 ans	34 à 35 ans	35 à 36 ans	36 à 37 ans	37 à 38 ans	38 à 39 ans	39 à 40 ans	Rémunération cumulative
	dollars de 2015												
Cohorte de jeunes hommes													
1978	12 717	14 441	15 036	14 971	12 649	11 994	12 668	13 755	14 085	14 496	15 784	15 766	168 362
1984	8 663	9 618	10 309	11 102	11 921	12 405	12 320	10 730	10 794	10 960	12 216	12 693	133 732
1986	9 013	9 768	10 748	11 490	11 375	10 075	9 927	10 342	11 242	11 649	12 265	13 067	130 960
1988	9 823	10 311	10 388	9 552	9 506	9 720	10 425	11 139	11 414	12 415	13 327	13 834	131 854
1990	9 159	8 133	8 092	8 509	9 666	10 248	10 772	11 274	12 438	13 055	13 541	13 992	128 878
1992	7 174	7 460	8 427	9 070	9 638	10 608	11 233	12 120	12 722	13 088	13 263	13 293	128 097
1994	7 491	8 258	8 700	9 751	10 753	11 089	12 131	12 300	12 621	12 802	13 123	13 669	132 687
1996	7 565	8 403	9 390	10 257	11 231	11 263	11 457	11 491	12 092	12 563	13 325	13 749	132 786
1998	8 246	9 076	10 336	10 377	10 847	11 043	11 469	12 126	12 959	13 625	13 980	13 038	137 124
2000	8 928	9 429	9 827	10 374	11 105	11 660	12 607	13 072	13 697	12 688	13 245	14 160	140 794
2002	8 867	9 053	9 735	10 644	11 726	12 234	12 628	11 898	13 040	14 211	14 721	15 011	143 767
2004	8 383	9 609	10 492	11 184	11 940	11 620	12 212	13 344	14 242	14 433	15 370	15 381	148 211
Cohorte de jeunes femmes													
1978	4 776	4 710	4 658	4 814	5 025	4 952	5 059	5 254	5 502	5 456	6 263	6 638	63 107
1984	4 843	4 806	4 884	5 052	5 338	5 541	5 749	5 583	5 921	6 307	6 319	6 601	66 944
1986	4 731	4 862	4 968	5 228	5 348	5 258	5 698	5 755	6 134	6 298	6 368	6 773	67 421
1988	5 051	5 052	5 253	5 090	5 414	5 455	5 673	5 957	5 985	6 403	6 938	7 459	69 730
1990	5 046	4 939	5 093	5 324	5 426	5 635	5 723	6 039	6 404	6 852	7 120	7 476	71 077
1992	5 150	5 224	5 327	5 470	5 595	6 012	6 379	6 487	6 836	7 041	7 025	7 728	74 272
1994	4 998	5 240	5 386	5 792	5 965	6 194	6 330	6 670	6 816	7 058	7 432	7 829	75 710
1996	5 164	5 476	5 843	6 112	6 295	6 362	6 163	6 404	6 808	7 336	7 700	8 118	77 781
1998	5 490	5 785	5 988	5 833	5 822	6 243	6 259	6 487	6 989	7 457	8 078	8 476	78 905
2000	5 770	5 623	5 490	5 829	5 967	6 183	6 576	6 805	7 198	7 857	8 280	8 711	80 289
2002	5 440	5 585	5 640	5 825	6 179	6 451	6 754	7 089	7 607	8 109	8 676	9 279	82 633
2004	5 580	5 817	5 925	6 088	6 496	6 723	7 121	7 710	7 929	8 568	8 754	9 523	86 234

Note : Les centiles sont propres au sexe. La composition des personnes dans une cohorte donnée peut changer au fil du temps, étant donné que certaines personnes nées au Canada peuvent entrer sur le marché du travail ou en sortir, émigrer vers d'autres pays ou décéder et que certains immigrants peuvent entrer dans une cohorte donnée de travailleurs rémunérés ou en sortir.

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 5

Salaires annuels réels des jeunes hommes et des jeunes femmes au 25e centile, entre 28 à 29 ans et 39 à 40 ans, certaines cohortes

	Âges											
	28 à 29 ans	29 à 30 ans	30 à 31 ans	31 à 32 ans	32 à 33 ans	33 à 34 ans	34 à 35 ans	35 à 36 ans	36 à 37 ans	37 à 38 ans	38 à 39 ans	39 à 40 ans	Rémunération cumulative
	dollars de 2015												
Cohorte de jeunes hommes													
1978	31 395	33 533	34 435	34 680	31 658	30 847	32 516	34 266	35 066	36 021	37 883	37 833	410 132
1984	22 634	24 512	25 861	27 650	29 372	30 318	29 906	28 164	28 377	28 806	30 204	30 934	336 737
1986	22 683	24 499	26 643	27 860	27 854	26 096	26 325	26 795	28 203	29 380	29 854	31 232	327 424
1988	23 549	25 250	25 391	23 858	24 133	24 970	26 407	27 706	28 566	29 649	31 251	32 479	323 208
1990	21 905	20 738	20 981	22 156	23 973	25 586	26 528	27 902	29 344	30 602	31 612	31 976	313 302
1992	18 034	19 265	21 453	22 966	24 158	26 086	27 640	28 969	30 328	30 792	31 021	31 019	311 731
1994	18 396	20 197	21 515	23 857	25 937	27 250	28 614	29 205	29 638	30 027	30 905	31 671	317 212
1996	18 809	21 084	23 541	25 026	26 859	27 376	27 828	28 188	29 334	30 415	31 563	32 228	322 251
1998	20 382	22 725	24 651	25 482	26 035	26 875	28 024	29 083	30 293	31 438	32 424	31 705	329 118
2000	21 989	23 339	24 135	24 904	26 386	27 973	29 220	30 657	31 527	30 234	31 647	32 320	334 332
2002	21 459	22 359	23 975	25 652	27 209	28 800	29 815	28 780	30 730	31 773	33 073	33 780	337 405
2004	20 677	22 898	24 896	26 434	28 021	27 856	28 985	30 361	31 748	32 563	33 764	34 000	342 203
Cohorte de jeunes femmes													
1978	12 640	12 686	12 738	12 934	13 206	13 121	13 325	13 769	14 127	14 335	15 822	16 357	165 060
1984	12 543	12 364	12 513	12 925	13 303	13 735	14 080	14 184	14 855	15 292	15 986	16 568	168 348
1986	12 054	12 220	12 687	13 123	13 172	13 225	14 155	14 402	14 873	15 559	15 965	16 745	168 181
1988	12 577	12 641	12 959	12 876	13 451	13 652	14 278	14 750	14 897	15 703	16 762	17 703	172 249
1990	12 492	12 258	12 726	13 223	13 684	14 136	14 285	14 902	15 665	16 353	17 290	17 588	174 602
1992	12 723	12 953	13 348	13 615	13 986	14 733	15 498	16 142	16 767	17 091	17 242	18 049	182 145
1994	12 846	13 192	13 678	14 191	15 055	15 436	15 925	16 398	16 772	17 206	17 953	18 688	187 339
1996	12 812	13 660	14 421	15 166	15 415	15 777	15 395	15 944	16 593	17 472	18 424	19 596	190 677
1998	13 618	14 309	15 000	14 837	14 651	15 175	15 643	16 407	17 464	18 430	19 516	20 141	195 192
2000	13 984	14 217	13 684	14 389	14 713	15 608	16 265	17 143	17 963	19 322	19 829	20 904	198 021
2002	13 670	13 702	14 222	14 772	15 611	16 467	17 303	17 982	18 853	19 808	20 809	21 936	205 136
2004	13 581	14 198	14 846	15 370	16 310	16 860	17 646	18 745	19 610	20 619	21 299	22 376	211 460

Note : Les centiles sont propres au sexe. La composition des personnes dans une cohorte donnée peut changer au fil du temps, étant donné que certaines personnes nées au Canada peuvent entrer sur le marché du travail ou en sortir, émigrer vers d'autres pays ou décéder et que certains immigrants peuvent entrer dans une cohorte donnée de travailleurs rémunérés ou en sortir.

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 6

Salaires annuels réels des jeunes hommes et des jeunes femmes au 75e centile, entre 28 à 29 ans et 39 à 40 ans, certaines cohortes

	Âges												
	28 à 29 ans	29 à 30 ans	30 à 31 ans	31 à 32 ans	32 à 33 ans	33 à 34 ans	34 à 35 ans	35 à 36 ans	36 à 37 ans	37 à 38 ans	38 à 39 ans	39 à 40 ans	Rémunération cumulative
	dollars de 2015												
Cohorte de jeunes hommes													
1978	64 274	66 597	68 707	70 359	70 345	71 108	73 372	74 838	76 074	77 117	80 412	81 320	874 525
1984	60 860	63 110	64 595	66 412	68 797	70 392	70 598	70 467	72 488	73 191	75 150	75 761	831 822
1986	59 508	61 601	64 347	66 210	66 920	66 744	69 040	69 815	72 193	73 251	74 424	76 614	820 668
1988	59 315	61 881	63 018	62 994	65 178	66 192	68 871	70 260	71 547	73 696	75 750	77 472	816 173
1990	57 819	58 072	60 445	61 839	64 372	66 153	67 628	70 119	72 401	74 345	76 294	77 410	806 896
1992	55 464	56 798	59 529	61 482	63 441	66 168	68 842	71 383	73 643	74 899	76 169	77 480	805 278
1994	54 473	56 685	59 508	62 432	65 532	68 138	70 848	72 589	74 492	75 738	77 637	79 757	817 830
1996	53 794	57 075	60 531	63 901	67 139	69 231	70 915	72 719	75 117	77 776	80 278	82 308	830 784
1998	55 671	59 503	63 037	65 710	67 791	69 753	72 313	75 355	78 228	80 704	83 179	84 359	855 603
2000	57 432	60 874	63 437	65 649	68 377	71 549	74 877	78 113	80 984	82 084	83 886	85 348	872 589
2002	57 689	60 720	63 724	67 201	70 922	74 054	77 593	78 795	81 229	83 348	86 342	89 103	890 720
2004	58 104	62 066	65 641	69 237	72 594	74 716	77 115	79 667	83 221	86 297	88 137	89 229	906 023
Cohorte de jeunes femmes													
1978	42 522	42 807	43 750	43 732	44 779	45 118	45 752	46 080	47 090	47 485	48 846	49 709	547 650
1984	41 930	42 490	42 901	43 476	44 343	45 269	46 454	46 384	48 657	49 003	50 258	50 507	551 672
1986	41 032	41 910	42 757	43 591	44 514	44 599	46 874	47 376	48 437	48 918	49 426	50 366	549 799
1988	41 432	42 477	43 607	43 937	46 117	46 327	47 507	48 109	48 661	49 646	50 941	52 371	561 132
1990	41 954	42 379	44 223	44 762	46 030	46 706	47 262	48 378	49 849	50 893	52 474	52 474	567 385
1992	42 700	43 260	44 365	44 869	45 612	47 080	48 532	49 702	51 325	51 854	52 843	53 735	575 878
1994	42 514	43 356	44 404	45 597	47 241	48 897	50 737	51 151	52 001	52 907	54 405	55 653	588 865
1996	42 278	43 608	45 460	47 209	49 127	50 008	50 492	51 622	52 992	54 405	56 393	58 432	602 025
1998	42 826	44 974	47 070	48 182	48 837	49 940	51 286	52 734	55 195	57 225	59 119	61 578	618 947
2000	44 715	46 843	47 489	48 363	49 644	51 141	52 889	55 270	57 184	59 903	60 902	62 617	636 960
2002	45 541	46 509	47 898	49 137	51 205	53 422	55 278	57 652	58 906	60 396	62 250	64 824	653 018
2004	45 713	47 436	49 057	51 042	52 798	55 332	56 309	58 070	59 800	62 394	64 143	66 220	668 313

Note : Les centiles sont propres au sexe. La composition des personnes dans une cohorte donnée peut changer au fil du temps, étant donné que certaines personnes nées au Canada peuvent entrer sur le marché du travail ou en sortir, émigrer vers d'autres pays ou décéder et que certains immigrants peuvent entrer dans une cohorte donnée de travailleurs rémunérés ou en sortir.

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 7

Salaires annuels réels des jeunes hommes et des jeunes femmes au 90e centile, entre 28 à 29 ans et 39 à 40 ans, certaines cohortes

	Âges												
	28 à 29 ans	29 à 30 ans	30 à 31 ans	31 à 32 ans	32 à 33 ans	33 à 34 ans	34 à 35 ans	35 à 36 ans	36 à 37 ans	37 à 38 ans	38 à 39 ans	39 à 40 ans	Rémunération cumulative
	dollars de 2015												
Cohorte de jeunes hommes													
1978	77 518	80 325	83 389	85 656	86 435	87 732	90 127	92 576	94 449	96 312	102 553	103 408	1 080 481
1984	75 603	78 144	80 235	82 607	86 228	88 393	90 023	90 416	92 879	93 858	96 261	98 067	1 052 716
1986	74 730	77 389	80 728	83 539	84 884	85 331	88 201	89 582	92 849	94 913	96 587	100 389	1 049 124
1988	74 649	77 724	79 845	80 499	83 479	84 967	88 212	90 639	93 045	96 872	101 536	103 703	1 055 168
1990	72 958	74 203	77 335	79 231	82 912	85 377	88 127	92 026	96 676	100 220	103 605	106 296	1 058 967
1992	71 105	73 641	77 561	80 401	83 166	87 171	92 127	95 630	99 954	102 842	104 584	105 765	1 073 948
1994	71 103	74 480	77 716	81 790	87 332	91 089	95 844	98 863	101 267	102 935	106 047	109 285	1 097 751
1996	70 420	75 275	80 389	85 138	89 906	94 364	96 326	98 608	102 779	106 478	111 003	114 255	1 124 940
1998	73 917	79 518	85 143	89 346	92 003	94 666	98 792	103 147	107 986	111 707	116 248	116 864	1 169 336
2000	76 659	81 460	85 397	88 312	92 886	97 555	102 204	106 791	111 064	112 792	115 938	118 222	1 189 281
2002	77 331	81 194	85 959	91 062	96 659	101 395	106 670	107 071	110 747	114 224	119 072	123 713	1 215 097
2004	77 745	83 589	89 033	94 131	99 483	101 778	105 955	109 182	114 520	119 243	122 154	123 756	1 240 569
Cohorte de jeunes femmes													
1978	57 051	57 288	59 235	60 315	62 271	62 367	63 365	64 372	64 878	66 541	68 268	69 062	755 012
1984	55 802	56 732	57 500	58 550	60 518	61 715	63 147	63 656	66 822	67 496	69 093	69 351	750 382
1986	54 672	56 442	57 963	59 192	60 665	61 129	64 288	64 599	66 386	66 969	68 146	69 664	750 115
1988	55 178	56 882	58 746	59 828	62 475	63 390	64 620	65 139	66 509	67 940	70 659	72 449	763 815
1990	56 167	57 103	59 672	60 386	62 199	62 917	64 278	65 941	68 605	70 093	73 720	74 042	775 124
1992	57 651	58 443	59 794	60 346	61 731	63 960	66 847	68 750	72 020	73 148	75 262	76 413	794 364
1994	57 035	57 811	59 808	61 638	64 354	66 611	69 992	71 397	73 413	74 988	77 311	79 530	813 888
1996	55 593	57 523	60 682	63 244	67 119	68 556	70 617	72 805	75 331	77 658	80 682	83 232	833 043
1998	57 095	60 033	63 797	65 928	67 855	69 533	72 110	74 772	78 441	81 542	84 356	87 917	863 379
2000	59 503	62 532	64 684	66 725	69 561	72 026	75 075	78 293	81 084	85 213	87 077	89 359	891 132
2002	61 235	63 727	66 287	68 790	71 773	74 456	78 353	82 102	83 957	85 777	88 421	91 792	916 670
2004	62 231	65 168	67 921	71 293	74 460	78 355	80 023	82 364	84 669	88 422	89 786	92 208	936 900

Note : Les centiles sont propres au sexe. La composition des personnes dans une cohorte donnée peut changer au fil du temps, étant donné que certaines personnes nées au Canada peuvent entrer sur le marché du travail ou en sortir, émigrer vers d'autres pays ou décéder et que certains immigrants peuvent entrer dans une cohorte donnée de travailleurs rémunérés ou en sortir.

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 8

Salaires annuels réels moyens des jeunes hommes et des jeunes femmes, entre 28 à 29 ans et 39 à 40 ans, certaines cohortes

	Âges												
	28 à 29 ans	29 à 30 ans	30 à 31 ans	31 à 32 ans	32 à 33 ans	33 à 34 ans	34 à 35 ans	35 à 36 ans	36 à 37 ans	37 à 38 ans	38 à 39 ans	39 à 40 ans	Rémunération cumulative
	dollars de 2015												
Cohorte de jeunes hommes													
1978	48 524	50 571	52 377	53 365	52 469	52 756	54 917	56 872	57 981	59 640	62 974	63 869	666 315
1984	43 360	45 472	47 226	49 170	51 716	53 368	53 351	52 579	54 120	54 797	56 860	57 882	619 900
1986	42 939	45 140	47 847	49 640	49 967	49 382	50 902	52 251	54 515	55 690	57 450	60 068	615 791
1988	43 416	45 538	46 471	46 177	47 571	48 962	51 185	52 858	54 920	57 839	60 330	62 699	617 966
1990	41 771	41 719	43 592	44 823	47 330	49 296	51 121	54 298	57 164	59 220	62 078	63 250	615 662
1992	39 160	40 666	43 358	45 401	47 751	50 728	53 494	56 080	59 313	60 456	61 456	61 787	619 650
1994	38 889	41 404	43 695	46 845	50 224	52 752	56 184	57 426	58 140	59 097	61 440	63 853	629 949
1996	38 733	41 965	45 429	48 502	52 218	54 218	55 170	56 578	58 706	61 112	63 887	66 180	642 697
1998	40 885	44 336	48 092	50 136	51 946	53 386	55 999	59 072	61 746	63 937	65 974	65 835	661 344
2000	43 108	45 993	48 211	49 568	52 604	55 275	58 750	61 489	63 560	63 795	66 094	67 684	676 133
2002	42 832	45 032	47 986	51 003	54 312	57 133	59 831	59 719	62 464	64 475	66 604	69 196	680 587
2004	42 444	45 992	49 546	52 418	55 430	56 661	58 875	61 271	64 514	66 706	68 852	69 757	692 465
Cohorte de jeunes femmes													
1978	29 542	29 646	30 360	30 545	31 424	31 645	32 057	32 734	33 212	33 962	35 508	35 988	386 623
1984	29 169	29 517	29 895	30 453	31 436	32 219	32 880	32 983	34 654	35 095	36 060	36 469	390 831
1986	28 544	29 172	30 086	30 749	31 301	31 521	33 208	33 697	34 600	35 160	35 753	36 752	390 542
1988	29 025	29 708	30 472	30 687	32 173	32 592	33 522	34 132	34 923	35 896	37 435	38 923	399 488
1990	29 168	29 333	30 743	31 372	32 251	32 988	33 644	34 649	36 226	37 291	38 829	39 231	405 725
1992	29 786	30 133	30 939	31 449	32 304	33 669	35 423	36 382	37 991	38 484	39 159	39 870	415 589
1994	29 555	30 176	31 280	32 539	34 052	35 171	36 774	37 478	38 206	38 765	40 339	41 704	426 039
1996	29 241	30 594	32 304	33 745	35 302	36 169	36 375	37 488	38 655	39 977	41 662	43 488	434 999
1998	30 177	31 876	33 723	34 595	34 852	35 932	37 082	38 591	40 531	42 450	43 957	45 461	449 227
2000	31 509	32 940	33 307	34 163	35 388	36 713	38 309	40 091	41 566	43 412	44 388	45 681	457 465
2002	31 786	32 598	33 874	34 965	36 653	38 294	39 935	41 425	42 559	43 790	45 311	47 281	468 472
2004	31 984	33 426	34 764	36 373	37 891	39 545	40 550	41 930	43 304	45 181	46 455	48 099	479 502

Note : Les centiles sont propres au sexe. La composition des personnes dans une cohorte donnée peut changer au fil du temps, étant donné que certaines personnes nées au Canada peuvent entrer sur le marché du travail ou en sortir, émigrer vers d'autres pays ou décéder et que certains immigrants peuvent entrer dans une cohorte donnée de travailleurs rémunérés ou en sortir. L'échantillon comprend des personnes qui ont gagné 10 millions de dollars ou moins une année donnée en dollars de 2015.

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 9
Rémunération cumulative entre 28 à 29 ans et 33 à 34 ans, selon le sexe, certaines cohortes

	Rémunération cumulative			
	Hommes		Femmes	
Cohorte	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne
	dollars de 2015			
1978	313 080	310 062	171 130	183 162
1980	303 968	300 856	171 830	183 421
1982	291 973	291 929	169 851	182 364
1984	285 437	290 311	169 530	182 690
1986	277 515	284 915	166 544	181 374
1988	269 035	278 135	168 894	184 657
1990	256 314	268 531	169 250	185 855
1992	250 279	267 064	170 690	188 281
1994	251 400	273 808	174 340	192 774
1996	256 056	281 065	177 042	197 355
1998	260 919	288 781	177 485	201 155
2000	264 254	294 761	178 853	204 018
2002	267 808	298 298	182 791	208 170
2004	269 602	302 491	188 265	213 983
2006	273 120	307 464	193 961	220 882
2008	273 323	308 226	197 122	223 646
2010	276 509	314 597	198 033	225 602

Note : La rémunération cumulative moyenne est calculée pour les travailleurs qui ont gagné moins de 10 millions de dollars une année donnée.

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Annexe : Données et méthodes

L'étude repose sur des données du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO) de Statistique Canada. On utilise trois versions du FDLMO, qui représentent 10 % de ce qui suit : a) FDLMO de 1978 à 1989; b) FDLMO de 1983 à 2010; c) FDLMO de 1989 à 2015.

Tout au long de l'article, les données du FDLMO sont générées au moyen d'une procédure en quatre étapes :

Étape 1 : Dans les trois versions du FDLMO, on restreint d'abord l'échantillon aux emplois qui paient moins de 500 $ en dollars constants de 1989 (conformément à Morissette [2004]) ou, de façon équivalente, 846,26 $ en dollars de 2015 (c'est-à-dire, 500 $* (126,6/74,8). En deuxième lieu, on convertit les salaires annuels au niveau de l'emploi en dollars de 2015.

Étape 2 : À partir des échantillons obtenus à l'étape 1, on utilise le FDLMO de 1989 à 2015 et le FDLMO de 1983 à 2010, et on relie les données de 1983 à 1988 du FDLMO de 1983 à 2010 à celles du FDLMO de 1989 à 2015, au moyen d'un facteur de rééchelonnage obtenu à partir de l'année commune 1989[13].

Étape 3 : On relie les données au niveau de l'emploi de 1978 à 1982 du FDLMO de 1978 à 1989 aux données reliées au niveau de l'emploi de 1983 à 1988 du FDLMO de 1983 à 2010 (obtenues après l'étape 2), au moyen d'un facteur de rééchelonnage obtenu à partir de l'année commune 1983.

Étape 4 : Une fois que les données au niveau de l'emploi sont uniformisées grâce aux étapes 2 et 3, on calcule les salaires et traitements réels au niveau individuel (en additionnant la rémunération réelle du relevé T4 pour l'ensemble des emplois occupés par une personne au cours d'une année donnée).

Afin de procéder à des analyses de cohortes synthétiques pour les travailleurs âgés de 28 à 29 ans au début de l'intervalle pris en compte, on sélectionne les échantillons suivants :

À partir de la version *reliée* du FDLMO de 1978 à 1989, l'étude suit les salaires des personnes âgées de 28 à 29 ans :

- En 1978, au cours de la période de 1978 à 1989 = cohorte 1 (12 ans).
- En 1980, au cours de la période de 1980 à 1989 = cohorte 2 (10 ans).
- En 1982, au cours de la période de 1982 à 1989 = cohorte 3 (8 ans).

À partir de la version *reliée* du FDLMO de 1983 à 2010, l'étude suit les salaires des personnes âgées de 28 à 29 ans :

- En 1984, au cours de la période de 1984 à 1995 = cohorte 4 (12 ans).
- En 1986, au cours de la période de 1986 à 1997 = cohorte 5 (12 ans).
- En 1988, au cours de la période de 1988 à 1999 = cohorte 6 (12 ans).

À partir du FDLMO de 1989 à 2015, l'étude suit les salaires des personnes âgées de 28 à 29 ans :

- En 1990, au cours de la période de 1990 à 2001 = cohorte 7 (12 ans).
- En 1992, au cours de la période de 1992 à 2003 = cohorte 8 (12 ans).
- En 1994, au cours de la période de 1994 à 2005 = cohorte 9 (12 ans).

13. Par exemple, si les salaires annuels moyens réels au niveau de l'emploi en 1989 sont de 20 000 $ dans le FDLMO de 1989 à 2015 et de 20 000 $ dans le FDLMO de 1983 à 2010, il faut ajuster à la hausse les microdonnées de 1983 à 1988 du FDLMO de 1983 à 2010 selon un facteur de 1,01, c'est-à-dire 20 200 $ divisés par 20 000 $.

- En 1996, au cours de la période de 1996 à 2007 = cohorte 10 (12 ans).
- En 1998, au cours de la période de 1998 à 2009 = cohorte 11 (12 ans).
- En 2000, au cours de la période de 2000 à 2011 = cohorte 12 (12 ans).
- En 2002, au cours de la période de 2002 à 2013 = cohorte 13 (12 ans).
- En 2004, au cours de la période de 2004 à 2015 = cohorte 14 (12 ans).
- En 2006, au cours de la période de 2006 à 2015 = cohorte 15 (10 ans).
- En 2008, au cours de la période de 2008 à 2015 = cohorte 16 (8 ans).
- En 2010, au cours de la période de 2010 à 2015 = cohorte 17 (6 ans).

Pour chaque sexe, année et cohorte examinées, les travailleurs n'ayant pas de salaires et traitements sont exclus. Les centiles sont obtenus à partir de la répartition des revenus pour un sexe, une cohorte et une année données.

Cela produit 186 observations par année de cohorte pour chaque sexe. Toutes les analyses de cohortes synthétiques sont effectuées séparément pour les hommes et pour les femmes.

Bibliographie

Beaudry, P., et D.A. Green. 2000. « Cohort Patterns in Canadian Earnings: Assessing the Role of Skill Premia in Inequality Trends ». *Revue canadienne d'économique* 33 (4) : 907 à 936.

Green, D.A., et J. Townsend, 2010. « Comprendre les patterns de salaire des travailleurs canadiens moins qualifiés : le rôle des contrats implicites ». *Revue canadienne d'économique* 43 (1) : 373 à 403.

Lemieux, T., et C.W. Riddell. 2015. « Who are Canada's top 1 percent? » Dans *Income Inequality: The Canadian Story*, éd. D.A. Green, W.C. Riddell et F. St-Hilaire. Québec : Institut de recherche en politiques publiques.

Morissette, R. 2004. *Les taux de mises à pied permanentes ont-ils augmenté au Canada?* Direction des études analytiques : documents de recherche, nº 218. Produit nº 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Morissette, R., F. Hou et G. Schellenberg. 2015. *Emploi à temps plein, 1976 à 2014*. Aperçus économiques, nº 049. Produit nº 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Morissette, R. 2016. *Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada*. Série de présentations de Statistique Canada sur l'économie, l'environnement et la société. Présentation au Conseil national de la statistique, avril 2016. Produit nº 11-631-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.